

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi vous ne payez pas la même prime d'assurance automobile que votre voisin qui a pourtant une voiture identique à la vôtre?

En fait, voici les principaux critères qui peuvent influencer votre prime.

### □ **L'âge et le sexe**

Dans l'ensemble, les jeunes font plus de réclamations que les conducteurs plus expérimentés\*. Leur prime est donc souvent plus élevée.

Il est également observé que les femmes paient généralement moins cher pour leur assurance automobile que les hommes\*. Cela est dû au fait que le coût moyen de leurs réclamations est de beaucoup inférieur à celui des hommes.

### □ **Le dossier de conduite et l'utilisation du véhicule.**

Votre prime d'assurance pourrait être moins élevée si :

- Vous avez suivi un cours de conduite;
- Vous détenez votre permis de conduire depuis plusieurs années;
- Vous n'avez pas commis d'infractions au Code de la sécurité routière;
- Vous n'avez pas fait d'accident pour lequel vous étiez responsable ou non;
- Vous parcourez peu de distance avec votre véhicule;
- Vous n'utilisez pas votre véhicule pour affaires.

### □ **Le territoire**

Votre prime sera plus ou moins élevée selon l'endroit où vous vivez. Par exemple, il y a des secteurs où il y a plus de vols d'automobiles que d'autres. La prime est donc plus élevée.

### □ **Le véhicule à assurer**

La prime sera plus ou moins élevée selon votre véhicule (la marque, le modèle, son année de fabrication, sa valeur, la force du moteur, le coût des pièces de remplacement et même le nombre de portes).

### □ **Les protections désirées**

L'assureur tiendra également compte du montant d'assurance en responsabilité civile et de la franchise applicable en cas de dommages au véhicule. Plus la franchise est élevée, plus la prime diminue. Ainsi, selon les protections offertes, la prime sera plus ou moins élevée. Par exemple, si vous n'êtes couvert que pour la responsabilité civile, il vous en coûtera moins cher que si vous êtes également couvert pour les dommages à votre véhicule.

\* Source : *Rapport annuel, Tarification en assurance automobile, 2007, Autorité des marchés financiers.*

□ **Stabilité financière (« credit scoring »)**

Certains assureurs vont accorder un rabais en fonction de la stabilité financière du client. Plus cette stabilité est grande, plus le rabais est important. Les assureurs considèrent généralement qu'une personne qui a une bonne discipline financière est plus susceptible de faire l'entretien préventif de son véhicule et d'être généralement plus prudente. Ainsi, un bon dossier de crédit permet souvent de faire diminuer votre prime d'assurance.

□ **Les rabais offerts**

Ils peuvent notamment être accordés à l'émission de la police d'assurance, ou si vous assurez plus d'un véhicule. La souscription d'une police d'assurance automobile et habitation auprès du même assureur permet souvent d'obtenir un rabais. Aussi, un véhicule muni d'un système antivol procure souvent une baisse de prime. Certains assureurs offrent également un rabais si vous demeurez depuis plusieurs années au même endroit. Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition dernièrement, par exemple des rabais pour les propriétaires de véhicules hybrides, pour l'utilisation de pneus d'hiver, ou pour des soumissions d'assurance faites par le biais du site Web de l'assureur\*.

**Magasinez!**

La prime demandée à un même assuré peut varier considérablement d'un assureur à l'autre. Aussi, il n'y a pas un assureur qui offre les meilleurs tarifs pour tous les profils d'assurés. Ainsi, même si votre voisin a consulté plusieurs assureurs et a conclu que l'assureur A est le meilleur pour lui, ce n'est pas nécessairement cet assureur qui vous en offrira le plus pour votre argent.

Pour choisir le produit d'assurance automobile qui vous convient, comparez les caractéristiques des polices qui vous seront offertes: franchise, prime, responsabilité civile, etc.

**CENTRE DE RENSEIGNEMENTS**

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Sans frais : 1 877 525-0337

[Des commentaires?](#)

[www.lautorite.gc.ca](http://www.lautorite.gc.ca)

Avril 2008

Source : *Rapport annuel, Tarification en assurance automobile, 2007, Autorité des marchés financiers.*